

## Notes sur Madame de Bullion, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal après 1587 — 26 juin 1664

Robert Le Blant

Volume 12, numéro 1, juin 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Le Blant, R. (1958). Notes sur Madame de Bullion, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal après 1587 — 26 juin 1664. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(1), 112–125. <https://doi.org/10.7202/301887ar>

## DOCUMENTS INÉDITS

### I

#### NOTES SUR MADAME DE BULLION BIENFAITRICE DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL APRÈS 1587 — 26 JUIN 1664

Angélique Faure était la fille de Guichart Faure, issu d'une maison située entre Mâcon et Lyon,<sup>1</sup> origine de son nom patronymique Faure, Guichart étant son prénom. Né vers 1541,<sup>2</sup> Guichart Faure eut une sœur mariée avec N. du Vouldy.<sup>3</sup> Considéré comme un célèbre partisan,<sup>4</sup> il fut, cependant, employé par Charles IX et Henri III en des ambassades vers les princes d'Allemagne et d'Italie.<sup>5</sup> Ses occupations étaient diverses, car, ayant droit par transport de messire Gaspard de Chomberg, comte de Nanteuil et de dame Jehanne Chasteigner, son épouse, il confessa avoir reçu de M<sup>e</sup> François de Bligny, receveur de la ville de Paris, 238 écus, 53 sols, 4 deniers, le 27 août 1579.<sup>6</sup> Nommé notaire de la couronne de France, c'est-à-dire secrétaire du Roi, le 12 mars ou le 12 mai 1583,<sup>7</sup> il se vit, en tout cas, attribuer cette qualité en recevant 31 écus, 2 livres, de M<sup>e</sup> Pierre Mossan, trésorier de l'Épargne, le 10 décembre suivant.<sup>8</sup>

Guichart Faure épousa, le 24 juin ou le 24 juillet 1587, suivant contrat passé devant Libau et Bergeon, notaires au Châtelet,<sup>9</sup> Madeleine Brulart, 6<sup>e</sup> enfant de Pierre III Brulart,<sup>10</sup> seigneur de LaTour-Dormans près Rethel, Trillebardou, Congy, dans le canton actuel de Montmort, département de la Marne, et de Marie Cauchon, dame de Sillery et de Puisieux.<sup>11</sup>

Avocat, puis conseiller et président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris, ce Pierre III Brulart, fils de Pierre II

<sup>1</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, art. Faure, à la Bib. Nat., à Paris.

<sup>2</sup> Cf. Dossiers Bleus 141, art. Brulart, *idem*.

<sup>3</sup> Cf. Pièces Originales 1107, art. Faure, *idem*.

<sup>4</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, art. Faure, *idem*.

<sup>5</sup> Cf. Dossiers Bleus 141, art. Brulart.

<sup>6</sup> Cf. Pièces Originales 1107, art. Faure.

<sup>7</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, art. Faure.

<sup>8</sup> Cf. Pièces Originales 1107, art. Faure.

<sup>9</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, art. Faure.

<sup>10</sup> Cf. *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, art. Brulart.

<sup>11</sup> Cf. Dossiers Bleus 141, art. Brulart.

et d'Ambroisine Renault de Montmort, ne doit être confondu, ni avec son fils Pierre, ni avec son neveu Pierre Brulart, marquis de Puisieux, ministre de Louis XIII, adversaire de Richelieu, ni avec son cousin, Pierre Brulart, seigneur de Crosne, 3<sup>e</sup> fils de Noël Brulart et d'Isabeau Bocorden,<sup>12</sup> secrétaire d'Etat de Catherine de Médicis, puis d'Henri IV. Marie Cauchon était la fille de noble Jean Cauchon, écuyer, seigneur de Sillery, de Puisieux, de Montaillan, et de Marie Le Picart. C'est elle qui apporta dans la famille Brulart les 2 terres de Sillery et de Puisieux, situées à 12 et 10 km. de Reims, dans le canton de Verzy<sup>13</sup> et dont les noms employés comme surnoms étaient destinés à devenir célèbres.

Pierre III Brulart, seigneur de Berny, mourut en 1584 et sa veuve transigea pour sa succession, le 6 mai 1587, par acte passé devant Maheu et Berjon, notaires au Châtelet,<sup>14</sup> comme tutrice de ses enfants mineurs dont Madeleine Brulart. La mère d'Angélique Faure était la sœur de Nicolas Brulart, seigneur de Sillery, plus connu sous ce surnom et qu'Henry IV nomma Garde des Sceaux,<sup>15</sup> de Mathieu, sieur de Berny, grand-maître des Eaux et Forêts de France, de François, aumônier ordinaire du roi, grand archidiacre de Reims, de Marie, femme de Louis Durand, seigneur de Villegagnon, maître des requêtes, d'Anne, mariée le 25 août 1582 avec Laurent Cauchon, seigneur de Trélon, de Catherine, abbesse de Longchamp, près Paris, de Pierre, seigneur de Berny, comme son père, enfin de Noël, plus connu sous le surnom de commandeur de Sillery qui intervint sérieusement dans les fondations pieuses au Canada.<sup>16</sup>

Indiqué comme commis à la recette générale au bureau des pauvres de la ville et des faubourgs de Paris aux termes d'une procuration passée devant Chicoyneau, notaire à Blois, le 25 février 1589,<sup>17</sup> Guichart Faure fut encore employé comme ambassadeur par Henri IV. Il était maître d'hôtel du roi le 29 août 1609, lorsqu'on mena chez lui à Champs le futur Louis XIII encore enfant,<sup>18</sup> qui revint dîner le 25 mai 1615<sup>19</sup> et faire sem-

<sup>12</sup> Cf. *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, art. Brulart.

<sup>13</sup> Cf. *Dictionnaire topographique de la Marne*, à la Salle de Travail de la Bib. Nat.

<sup>14</sup> Cf. Dossiers Bleus 141, art. Brulart, Pièces originales 537, *idem*.

<sup>15</sup> Cf. Dossiers Bleus 141 et *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, *op. cit.*

<sup>16</sup> Cf. *Idem*, Le Jeune, *Dictionnaire Général du Canada*, article Sillery, inconnu à la Bib. Nat., *Nova-Francia*, V: 193, Ge FF 14771, à la Bib. Nat.

<sup>17</sup> Cf. Pièces originales 1107, art. Faure.

<sup>18</sup> Cf. Fr. Soulié et Ed. de Barthélémy, *Journal de Jean Héroard*, (2 vol., Paris, 1868) I: 403, 8° Lb 36 3424, à la Bib. Nat.

<sup>19</sup> *Idem*, II: 121.

blant de se loger le 21 août suivant<sup>20</sup> dans cette maison de Champs qu'on n'appelait pas encore château.

Elle était située au village du même nom à 14 km. de Paris, à 9 km. de Lagny, sur un coteau de la rive gauche de la Marne, au-dessus du vallon de Merdereau, entre Noisiel et Gournay, en face de Chelles, dans la seigneurie de Champs où les Faure exerçaient la justice par l'intermédiaire d'un prévôt.<sup>21</sup>

Chevalier des ordres du roi, Conseiller d'Etat, baron de Thisy en Beaujolais, seigneur de Berlise, près de Rethel, de Montcornet et de Dormans, près de Meaux,<sup>22</sup> Guichart Faure mourut le 20 mars 1623, à l'âge de 82 ans.

Sa veuve passa des marchés pour la maison de Champs,<sup>23</sup> donna une maison aux Filles hospitalières le 11 juin 1627<sup>24</sup> et le 27 avril 1635, à l'âge de 69 ans vint le retrouver dans l'autre monde. Tous deux furent inhumés dans l'église du couvent des récollets fondé par eux rue du Faubourg-Saint-Martin, vis-à-vis l'église Saint-Laurent<sup>25</sup> et devenu l'hôpital militaire Villemin, rue des Récollets, près de la gare de l'Est.<sup>26</sup>

Le partage de leurs biens se fit suivant état arrêté par un commissaire nommé Coyfier les 26 juin et dernier octobre 1636 par suite du décès prématuré de leur fils aîné Jules César I<sup>er</sup> Faure, père de famille.<sup>27</sup>

De leur mariage, en effet étaient nés, outre ce dernier et Angélique qui nous intéresse, un second fils : Nicolas, décédé sans postérité.

Plus connu sous le surnom de Berlise, Nicolas I<sup>er</sup> Faure, introducteur près du roi des princes étrangers et des ambassadeurs, était propriétaire d'une grande maison où il demeurait, rue Sainte-Avoye, à Paris, comprenant une grande cour, un grand corps de logis et un bâtiment avec jardin placé derrière, plus deux corps de logis séparés de la maison par une grande allée. L'ensemble dont l'entrée se trouvait rue Pierre-au-Lard provenait de la succession de ses parents. Il fut aussi seigneur de Ber-

<sup>20</sup> *Idem*, II : 179.

<sup>21</sup> Cf. B 766 aux Archives de Seine et Marne.

<sup>22</sup> Cf. Pièces Originales 1107, *op cit.*

<sup>23</sup> Cf. E 1177 aux Archives de Seine et Marne.

<sup>24</sup> Cf. Y 167, N° 6928, aux Archives de France.

<sup>25</sup> Cf. Dossiers Bleus 141, *op. cit.*, De Galard, *Wideville, Histoire et Description*, Paris, 1874, gr. in 8°, p. 23, 4° Lk<sup>7</sup> 17398 à la Bib. Nat. et *Monographie de Wideville* (Paris, 1879), Fol. Lk<sup>7</sup> 21 411, *idem*.

<sup>26</sup> Cf. De Rochegude, *Guide pratique à travers le vieux Paris, 1923*, 297, 8° Lk<sup>7</sup> 33984 D, à la Bib. Nat.

<sup>27</sup> Cf. Inventaire des papiers d'Angélique Faure du 8 août 1664, liasses de Symonnet, art. 66, notaire au Châtelet, LI<sup>7</sup> aux Archives de France.

lise et de Champs, fit démolir les cheminées du pavillon des cuisines du château de ce dernier lieu,<sup>28</sup> mais y fit construire 2 ailes au bâtiment qui joignait le corps de logis.<sup>29</sup> Il mourut en février 1671, ayant laissé à son frère aîné le soin d'assurer la descendance de la famille.

Jules-César I<sup>er</sup> Faure, seigneur de Dormans et de Berlise, conseiller au parlement et aux requêtes du Palais à Paris, demeurait en 1614 rue Pierre-au-Lard, paroisse Saint-Médéric. Il épousa, suivant contrat passé le jeudi 24 mai 1618 devant les notaires au Châtelet René Thibert et Laurent Haultdessens qui conserva la minute, demoiselle Anne Blondeau, fille de noble homme Guy Blondeau, seigneur de Beauvais, alias Beauvoir, Chappuis, Vieux-Chatel et Sivry, conseiller-secrétaire du roi, et de demoiselle Anne Bourdin, demeurant à Paris, rue des Blancs-Manteaux, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Guy Blondeau avait été reçu secrétaire du roi le 26 août 1591 et avait été grand-maître des Eaux et Forêts en Bourgogne.

Le futur époux fut assisté par ses parents directs : des oncles que nous connaissons ; Pierre Brulart, seigneur de Puisieux, conseiller du roi en ses Conseils, secrétaire des commandements de Sa Majesté, trésorier de ses ordres et Nicolas de Bellière, conseiller du roi en ses Conseils, président au parlement de Paris, ses cousins germains, le dernier comme étant le fils du chancelier Pomponne de Bellière et d'une fille de Nicolas Brulart, le garde des Sceaux ;<sup>30</sup> Thomas Morant, conseiller du roi en ses Conseils, trésorier de son Epargne, encore son cousin germain par son alliance avec Jeanne Cauchon, fille de Laurent Cauchon, sieur de Trélon ;<sup>31</sup> enfin, N. du Vouldy, receveur des Tailles à Montluçon.

La future épouse qui eut une dot de 100 000 livres était la sœur d'Isabeau, alias Isabelle Blondeau, autre fille de Guy Blondeau et d'Anne Bourdin,<sup>32</sup> qui fit partie de la Société de Notre-Dame de Montréal, épousa Jean Phéliepeaux, seigneur de Ville-savin, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis<sup>33</sup> et sa famille portait « d'or au chevron d'azur surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de 3 œuillets de gueules tigés et feuillés de sinople, 2 en chef et 1 en pointe ».<sup>34</sup>

<sup>28</sup> Cf. E 1185 aux Archives départementales de la Seine et Marne.

<sup>29</sup> Cf. E 1186, *idem*.

<sup>30</sup> Cf. La Chesnaye-Desbois, art. Brulart, p. 363.

<sup>31</sup> Cf. Fonds Français, 32 785, fo. 285, à la Bib. Nat.

<sup>32</sup> Cf. *Idem*, fo. 497.

<sup>33</sup> Cf. *Idem*.

<sup>34</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, art. Faure.

Jules-César I<sup>er</sup> Faure mourut avant le 19 octobre 1620, date à laquelle le notaire au Châtelet Haultdessens dressa l'inventaire de ses biens.<sup>35</sup>

Anne Blondeau se remaria avec Antoine d'Aguesseau, lieutenant criminel à Paris<sup>36</sup> et de sa première union naquirent 2 enfants : 1 fille, Anne et 1 fils, Jules-César II.

Anne Faure épousa suivant contrat passé devant Richer, notaire au Châtelet, le 28 janvier 1639, Thomas Lelièvre, marquis de La Grange, maître des requêtes, président au Grand-Conseil, demeurant rue Neuve en la paroisse Saint-Médéric, fils de noble homme Claude Lelièvre et de Catherine Gayant. Anne Faure était veuve en 1682 et de leur union naquit Judith-Aimée Lelièvre, femme de Claude de Bretagne, baron d'Avaugour.<sup>37</sup> Jules-César II Faure, d'abord conseiller au parlement de Bourgogne, puis président au parlement de Metz, seigneur de Champs, abbé de Gimard de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse d'Auch, en Guyenne, épousa Marguerite Boyer de Chanlecy, fille de Ponthus Boyer, seigneur de Chanlecy, et de Jeanne de Pontallier, passa des marchés pour des réparations et des travaux à réaliser au château de Champs comprenant l'établissement de canaux et la construction d'un pont en bois entre les deux viviers du parc.<sup>38</sup> Après avoir fait réparer des murs, il fit dresser en 1693 les plans d'un nouveau château pourvu de 2 ailes, construit en briques avec encadrement de pierre.<sup>39</sup>

De son mariage naquirent :

1° Nicolas II, dit de Berlise, conseiller au parlement de Metz en 1682, seigneur de Champs sur Marne, le 6 novembre 1686.

2° Jean-François. Il était grand-prévôt de Normandie en 1682.

3° Marguerite. Elle épousa en août 1680 N. de Sainte-Colombe, comte de Laubespine, capitaine de cavalerie au régiment du roi après avoir été page de la Grande Ecurie.

Le château de Champs, tel qu'il existait au XVII<sup>e</sup> siècle, ne resta pas dans la famille Faure et passa en la possession de Charles Renouard,<sup>40</sup> sieur de la Touane, puis en celle de Paul Poisson, dit le sieur de Bourvalais, dont l'hôtel parisien est devenu le ministère de la Justice. C'est ce financier qui fit cons-

<sup>35</sup> Cf. LIV 522, aux Archives de France.

<sup>36</sup> Cf. Fonds Français 32 785, fo. 497.

<sup>37</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, déjà cité.

<sup>38</sup> Cf. E 1180 aux Arch. dép. de Seine et Marne.

<sup>39</sup> Cf. E 1181, *idem*.

<sup>40</sup> Cf. E 1188, *idem*.

truire le château actuel par Jean-Baptiste Bullet de Chamblain entre 1703 et 1707. Le roi le confisqua et en gratifia en 1718 la princesse de Conti qui l'acheta puis le donna à François de La Baume-Le-Blanc, duc de La Vallière.<sup>41</sup> Ce dernier le loua pendant quelque temps à madame de Pompadour et le château finit par revenir à l'Etat français grâce à une donation de Charles Cahen d'Anvers.<sup>42</sup> La famille Faure portait d'azur à la bande d'argent chargée de 3 croissants de gueule et accompagnée de 3 lions d'or, 1 en chef et l'autre en pointe.<sup>43</sup>

## II

## CLAUDE III DE BULLION ET SA FAMILLE

Angélique Faure qui ne paraît pas avoir porté le surnom de Berlise épousa suivant contrat passé le 10 janvier 1612 devant Haultdessens et Lybault, notaires au Châtelet,<sup>44</sup> Claude III de Bullion dont la famille était, comme celle de sa femme, originaire du Macônaise en la personne de Jean I<sup>er</sup> de Bullion, considéré tantôt comme chapelier<sup>45</sup> bourgeois de Mâcon, tantôt comme fils d'un batelier ayant fait fortune en vendant les tuiles nécessaires pour recouvrir des maisons dévastées par un ouragan.<sup>46</sup> Son fils, Claude I<sup>er</sup>, employé par Louis XII au siège de Gênes en 1509, seigneur de Layé et de Sénicé, devint secrétaire du roi et se maria avec Marie de l'Isle dont il eut une fille, Isabeau, qui épousa François Vallier et un fils, Jean II, grand-père de Claude III.

Seigneur de Layé et de Sénicé, secrétaire du roi, Jean II de Bullion épousa Jeanne Vincent, fille de Pierre Vincent, bourgeois de Lyon, dont il eut entr'autres enfants Marguerite qui donna le signal des belles alliances en épousant César de Saint-Lary, baron de Bellegarde et Jean III, beau-père d'Angélique Faure.

Seigneur d'Argny, conseiller au parlement, maître des requêtes, Jean III de Bullion épousa, le 23 février 1567,<sup>47</sup> Char-

<sup>41</sup> Cf. E 1189, *idem*.

<sup>42</sup> Cf. Jean Cordez et Jean Verrier, *Le Château de Champs* (Paris, 1944), Lk<sup>7</sup> 47827, à la Bib. Nat.

<sup>43</sup> Cf. Dossiers Bleus 262, déjà cité.

<sup>44</sup> Cf. Cabinet d'Hozier, 72, art. Bullion, *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, art. Claude de Bullion.

<sup>45</sup> Cf. Fonds français, 32 138, fo. 305.

<sup>46</sup> Cf. De Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon*, V : 136, casier BE à la Salle de Travail des Imprimés à la Bib. Nat., d'après Clairambault 754, fo. 316, à la Bib. Nat.

<sup>47</sup> Cf. Dossiers Bleus 379, art. Lamoignon, fo. 38.

lotte de Lamoignon, fille de Charles de Lamoignon, seigneur de Basville et de Lannoy, maître des requêtes, conseiller d'Etat, et de Charlotte de Besançon.<sup>48</sup> De cette union qui semble avoir apporté la terre de Lannoy dans la famille de Bullion naquirent, outre Claude III qui nous intéresse particulièrement, Jean IV, conseiller aux parlements de Dijon, puis de Metz, président en la Cour des Aides de Dauphiné à Vienne, Henri, conseiller d'Etat, marié avec Marie Eustache et décédé le 18 août 1658, Charlotte, épouse de N. des Brosses, bailli du pays de Gex, enfin Françoise, épouse de Jean Anjorran, seigneur de Claye, puis de Pierre Hatte, seigneur de Saint-Mars, conseiller au parlement de Paris.<sup>49</sup>

Aux termes de son contrat de mariage, Claude III de Bullion fut intitulé seigneur de Bonnelles, Esclimont, Pamphou, Villiers, Bauloy et Bargny, baron de Maule. Angélique Faure demeurait rue Pierre-au-Lard, en la paroisse Saint-Médéric, voie de communication qui a conservé son nom et une étroitesse archéologique entre de vieux hôtels vers son extrémité sud entre le 12 et le 14 de la rue Saint-Merri, avant laquelle se trouvait l'hôtel des Faure qui donnait, comme nous l'avons vu,<sup>50</sup> sur la rue Sainte-Avoye, aujourd'hui partie sud de la rue du Temple.<sup>51</sup> Elle eut une dot de 75 000 livres<sup>52</sup> pour la restitution de laquelle Bullion engagea la seigneurie de Bonnelles, une maison située à Paris, rue du Bastouer et 6 000 livres de rente souscrites par la comtesse de Saulx. Sur le montant de la dot, 12 000 livres entraient en communauté ; les 63 000 autres devaient être employées en héritages fonciers, mais la reprise sur la communauté était limitée à la somme fixe de 63 000 livres.

La future épouse signa « Angélique Faure » et son père « Faure G. ».

Claude III de Bullion avait été nommé maître des requêtes en 1605, président au parlement de Grenoble, le 4 juillet 1607. Il devint surintendant de Navarre en 1612, chancelier de la reine en 1615, conseiller d'honneur au parlement de Paris en 1616, conseiller d'Etat en 1629 et signa avec l'Angleterre le traité qui nous restitua la Nouvelle-France en 1632.<sup>53</sup> Promu surinten-

<sup>48</sup> Cf. *Idem* et La Chesnaye-Desbois, *idem*.

<sup>49</sup> Cf. Fonds français 32 138, déjà cité.

<sup>50</sup> Cf. p. 3.

<sup>51</sup> Cf. De Rochegude, *Guide pratique, op. cit.*, 64.

<sup>52</sup> Cf. Registre de Haultdessens, janvier à juin 1612 avec copie du XVIII<sup>e</sup> siècle intercalée, LIV, aux Archives de France.

<sup>53</sup> Cf. *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, art. Claude de Bullion.

dant des Finances, le 4 août de la même année, Garde des Sceaux, le dernier février 1633, président à mortier au parlement de Paris en mars <sup>54</sup> 1636, il mourut le 22 décembre 1640 et fut inhumé dans l'église des Cordeliers à Paris, à l'angle de la chapelle dite des Besançon où reposaient les Lamoignon.<sup>55</sup> Passant pour laisser une succession de 500 000 livres de rente <sup>56</sup> et même de 700 000 d'après Tallemant des Réaux qui ne fit pas toujours son éloge,<sup>57</sup> il était devenu propriétaire d'un hôtel situé à Paris rue Platrière et le nombre de ses fiefs s'était notablement renforcé. Outre ceux qu'il possédait lors de son mariage, notamment la baronnie de Maule située dans le canton actuel de Meulan, arrondissement de Mantes-Gassicourt, il avait acquis les seigneuries de Gallardon, Montlouet et Longchêne dans le canton de Maintenon, arrondissement de Chartres (Eure et Loir), qualifiées parfois de marquisat, la terre de La Grange, celle de Bullion, auparavant appelée Boulon,<sup>58</sup> près de Rambouillet, pour agrandir ses terres de Bonnelles et de Cerneau,<sup>59</sup> avant le 10 octobre 1629, date à laquelle il était en procès à son sujet avec François de Gondy, archevêque de Paris, prieur de la chapelle de Moustiers.<sup>60</sup> C'est vers 1620 qu'il avait acheté à René de Longueil la seigneurie de Wideville dans laquelle il avait fait construire et décorer par Sarrazin le château où coucha Louis XIII le 23 janvier 1634, bel édifice qui existe encore sur le territoire de la commune de Davron.

De son mariage naquirent 5 enfants :

1° Noël. Filleul de Noël Brulart, le commandeur de Sillery, habituellement connu sous le surnom de Bonnelles, il fut avantagé par ses parents aux termes de leur testament réciproque du 14 juin 1627 <sup>61</sup> et s'accorda suivant contrat passé devant Charles Richer, le 24 février 1639, avec demoiselle Charlotte de Prie, parente du Grand Cardinal d'après Tallemant des Réaux,<sup>62</sup> fille de défunt Louis de Prie, seigneur de Toussy et de Françoise de Saint-Gelais. Elle était la petite-fille d'Aymar de Prie, de Louise de Haultemps et de Françoise de Pomereu, dame de Lanssac,

<sup>54</sup> Cf. Cabinet d'Hozier 72, art. Bullion, à la Bib. Nat.

<sup>55</sup> Cf. De Galard, *Wideville, Hist. et Descrip., op. cit.*, p. 17.

<sup>56</sup> Cf. *Idem*, 43.

<sup>57</sup> Cf. *Les Historiettes*, éd. (6 vol., Paris, 1862), II: 23, 8° Lb 36 53 F (I), à la Bib. Nat.

<sup>58</sup> Cf. Inventaire des papiers d'Angélique Faure déjà cité.

<sup>59</sup> Cf. De Galard, *Wideville, op. cit.*, 26.

<sup>60</sup> Cf. X 3A 87 aux Arch. de France.

<sup>61</sup> Cf. Y 171, fo. 377, *idem* et expédition annexée au contrat de mariage de Noël de Bullion, Liasses de Richer, février et mars 1639, LI, 192, *idem*.

<sup>62</sup> Cf. *Les Historiettes, op. cit.*, II: 24.

veuve d'Arthur de Lusignan, seigneur de Saint-Gelais. Celle-ci la gratifia de 200 000 livres remises en deniers comptants dont 40 000 devaient entrer en communauté.

Noël de Bullion reçut en sa qualité de fils aîné et en avance sur la succession de ses parents d'abord une quittance de ses dettes dont le montant ne fut pas précisé, puis ses deux offices de conseiller et de président à mortier au parlement de Paris, le premier comptant pour 60 000 livres, le second, seulement en survivance de son père, comptant pour 200 000. Sa situation fut consolidée par l'attribution de 22 000 livres de rente assises pour moitié sur des particuliers et pour moitié sur le roi, de 10 000 livres de rente assises sur la baronnie de Gallardon, enfin par l'octroi comptant pour 2 000 livres de rente d'une maison rue du Coq Héron, où le jeune ménage devait loger.

L'oncle et parrain du fiancé, Noël Brulart de Sillery, commandeur des temples de Troyes, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, conseiller d'Etat, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine en la paroisse Saint-Paul, lui avait donné par acte du dernier jour de janvier 1639 passé devant le même notaire Richer<sup>63</sup> une somme de 100 000 livres tournois pour acheter une terre à son choix.

Le contrat de mariage porte les signatures du cardinal de Richelieu, de Marie de Vignerot, duchesse d'Aiguillon, du chancelier Pierre Séguier et plusieurs seings d'Angélique Faure.

Noël de Bullion mourut le 3 août 1664, laissant une grosse fortune. Charlotte de Prie, sœur de la maréchale de La Mothe-Houdancourt, fut souvent désignée sous le nom de madame de Bullion, mais elle doit être soigneusement distinguée de sa belle-mère, comme ayant eu la réputation d'aimer le monde, les plaisirs et surtout celui du jeu ; elle laissa plusieurs enfants de son mariage<sup>64</sup> et, elle aussi, une importante fortune lors de son décès à Paris, à l'âge de 78 ans, le 14 décembre 1700.<sup>65</sup>

2° Marie. Elle épousa Pomponne II de Bellièvre, ambassadeur, intendant en Languedoc à qui elle ne donna pas d'enfant.<sup>66</sup>

3° François. Connu sous les titres de marquis de Montlouet baron de Maule, il demeurerait, lors du décès de sa mère, rue de l'Université à Saint-Germain des Prés les Paris, paroisse Saint-Sulpice. Premier écuyer de la Grande Ecurie du roi, il épousa

<sup>63</sup> Cf. Liasses déj. cit., à la date.

<sup>64</sup> Cf. La Chesnaye-Desbois, art. Bullion, *op. cit.*

<sup>65</sup> Cf. De Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon, op. cit.*, V : 134 et Cabinet d'Hozier 72, art. Bullion.

<sup>66</sup> Cf. *Nouveau Dictionnaire de Biographie française*, notice à de Bellièvre.

Louise-Henriette de Rouault, dame de Thymbrune et se tua accidentellement en juillet 1671, laissant descendance.<sup>67</sup>

4° Claude IV. Marquis d'Attilly en Brie, il demeurait quai Malaquais, à Saint Germain des Prés, à la mort de sa mère, porta les titres de seigneur de Villiers, Pamphou, Launay, Igé, Marly, épousa Perrette Meusnier, fille de chambre de sa belle-sœur de Rouault et mourut le 4 janvier 1777, laissant descendance.<sup>68</sup>

5° Pierre. Confesseur de Louis XII, il fut abbé de Saint-Faron de Meaux et mourut au couvent des Carmélites de la rue d'Enfer où il fut enseveli sous une dalle de marbre. La famille de Bullion portait « Ecartelé au 1<sup>er</sup> et au 4 d'azur, coupé et fassé, ondé d'argent et d'azur de 6 pièces, 1 lyon passant d'or sur le premier coupé qui est de Bullion au 2° et au 3° d'argent à la bande de gueules accompagné de 6 coquilles de mesmes mises en orbes qui est de Vincent ». <sup>69</sup>

### III

#### LA FORTUNE DE MADAME DE BULLION

Le notaire Charles Richer dont Tallemant des Réaux a rendu l'intégrité immortelle,<sup>70</sup> commença, le 9 janvier 1641, un imposant inventaire des meubles de défunt Claude III de Bullion, en procédant pièce par pièce.<sup>71</sup> Il en résulte que l'hôtel de la rue Platrière était beaucoup plus important que l'immeuble à 2 fenêtres sur rue constituant le N° 3 de la rue Jean-Jacques Rousseau qui a été confondu à tort avec l'ancien hôtel de Bullion.<sup>72</sup> Celui-ci comprenait entr'autres pièces : une cave bien garnie de vins notamment de Jurançon et de Champagne, un local au-dessus d'une petite salle, 1 cuisine, 1 sommellerie, 1 écurie abritant 8 chevaux et 6 mules, 1 basse-cour avec plusieurs carrosses, 2 petites chambres pour le laquais, 1 autre chambre, 1 chambre pour le maître d'hôtel, 1 autre chambre au-dessus, 1 chambre au-dessus de la porte, 1 chambre au-dessus de celle de madame de Bullion, 1 cabinet pour le secrétaire du défunt, 1 garde-robe, 1 cabinet, 1 autre petit cabinet proche, 1 petite salle dite des ambassa-

<sup>67</sup> Cf. La Chesnaye-Desbois, *op. cit.*, art. Bullion, Tallemant des Réaux, *op. cit.*, II : 149 et 155, Cabinet d'Hozier 72, déjà cité.

<sup>68</sup> Cf. Cabinet d'Hozier 72, déjà cité.

<sup>69</sup> Cf. Fonds Français 32 138, fo. 305, art. Bullion.

<sup>70</sup> Cf. *Les Historiettes*, éd. en 6 volumes, Paris, 1862, t. 2, p. 23, 8° Lb 36 53 F (I), à la Bib. Nat.

<sup>71</sup> Cf. LI 259, aux Archives de France.

<sup>72</sup> Cf. DeGalard, *Wideville, Hist. et Descrip.*, *op. cit.*, p. 17.

deurs, 1 grande salle, 1 petite salle basse, 1 garde-robe joignant, 1 galerie, 1 cabinet au bout, 1 grande chambre au-dessus de la grande salle, 1 chambre joignant qui était la chambre de madame de Bullion, la chambre du défunt, 1 cabinet, 1 galerie, 1 chambre, anti-chambre du concierge, 1 petit cabinet près de la chambre de madame de Bullion, 1 petite chambre au bout de la chambre de madame de Bullion, la garde-robe de cette chambre, 1 chapelle, 1 galetas au-dessus de la chambre du défunt, 1 magasin proche de la bibliothèque, 1 chambre pour les filles de service, 1 boulangerie, 1 pavillon.

Il apparaît donc que l'hôtel de Bullion a été malheureusement détruit pour être remplacé par l'actuel Hôtel des Postes au No<sup>o</sup> 61 de la rue Jean-Jacques Rousseau.<sup>73</sup> Il donnait par derrière rue Coq-Héron, où il ne reste plus que quelques maisons, par celle qu'habitait Noël de Bullion, en face de l'hôtel de Gesvres, c'est-à-dire en face des Nos 5 et 7 rue Coq-Héron.<sup>74</sup> Les articles 48 et 63 énumèrent les meubles de la chambre d'Angélique Faure, pouvant permettre la reconstitution d'un émouvant décor après résolution de quelques difficultés paléographiques.

La veuve acheta, suivant acte passé devant le même notaire, Richer, le 3 mai 1641, la terre et seigneurie de Pamphou, dans le grand faubourg de Brie-Comte-Robert qui appartient aussi au commandeur de Sillery et qu'elle donna en location pour 3100 livres par an.<sup>75</sup>

Elle procéda avec ses enfants, suivant acte passé par son fidèle notaire le 5 janvier, 1642, à un partage homologué au Châtelet le 19 mars suivant,<sup>76</sup> acheta, le 6 septembre 1644, la seigneurie de Dijon ou de La Motte Dangeville à Eustache Tissart, sieur de Mazeur et vendit à Henry de Bourbon, premier prince du sang, c'est-à-dire au prince Henry de Condé, par actes des 5 et 6 novembre de la même année, conjointement avec son fils Noël, pour payer les dettes de ce dernier et moyennant l'abandon de l'usufruit qu'il avait sur la baronnie de Gallardon, pour un prix de 246 000 livres, les terres et seigneuries de Dormans, Savigny, Vasseur et autres lieux.

Parmi de très nombreuses fondations pieuses énumérées à défaut de celles qui concernaient le Canada, on peut signaler celle d'une apothicairerie au couvent des Augustins déchaussés, rue

<sup>73</sup> Cf. De Rohegude, *Guide Pratique*, *op. cit.*, p. 213.

<sup>74</sup> Cf. De Rohegude, *Promenades dans toutes les rues de Paris*, Paris, 1910, in 16, t. I, p. 65, 8° LK7 37363, *idem*.

<sup>75</sup> Cf. Inventaire après décès des papiers d'Angélique Faure, déjà cité.

<sup>76</sup> Cf. *Idem*.

Notre-Dame à Paris, effectuée par acte du 14 avril 1646 passé toujours devant le même notaire.<sup>77</sup>

La grande fortune de la veuve, alors considérée modestement comme pouvant atteindre un million de livres, la faisait encore rechercher en 1651 au point d'avoir attiré l'attention du maréchal de l'Hospital, après avoir certainement dépassé la cinquantaine.<sup>78</sup>

Elle vendit avec l'aide de son notaire, le 6 août 1652, ses droits sur la seigneurie de Champs à son neveu, Jules-César II Faure, pour 48 000 livres dont elle attendit patiemment le règlement jusqu'à sa mort, passa une transaction pour la succession de ses parents avec sa nièce Anne Faure, le 14 juin 1660 et loua, pour 3500 livres par an, ses seigneuries de Quincy et Attilly, le 4 juin 1664. Contrairement à l'ordinaire, sa signature ne comprit que la première lettre de son prénom et l'F de Faure révèle un tremblement.<sup>79</sup>

La bienfaitrice décéda le 26 juin 1664 en son hôtel de la rue Platrière et fut ensevelie à Paris, sous le grand autel des Récollets où elle avait fait bâtir un chapitre cloîtré et une bibliothèque.<sup>80</sup>

Noël, son fils aîné, renonça immédiatement à sa succession, par acte du 27 juin, déclarant s'en tenir aux avantages consentis par son contrat de mariage et le testament mutuel de ses parents.<sup>81</sup>

Les notaires Symonnet et Talloys procédèrent à l'inventaire de ses papiers à partir du 8 août après-midi. Il en résulte que madame de Bullion, « bonne femme » d'après Tallemant des Réaux, était une personne d'ordre qui n'omettait pas même d'invoquer le nom du Seigneur lorsqu'elle tenait ses comptes. L'inventaire commence par la mention d'un registre des biens et revenus folioté de 279 feuillets, portant une inscription de sa main ainsi conçue : « Au nom de Dieu, journal de ce que le sieur Cordier a reçu ».

D'autres registres, celui de 96 feuillets concernant des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris et le grenier à sel de Rouen en 1648, celui de 186 feuillets concernant le revenu de ses biens et commençant par celui de la baronnie de Maray en Othe, celui de

<sup>77</sup> Cf. *Idem*.

<sup>78</sup> Cf. De Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon, op. cit.*

<sup>79</sup> Cf. Liasses de Symonnet déjà citées, à date.

<sup>80</sup> Cf. Sœur Mondoux, *L'Hôtel-Dieu, premier habitat de Montréal*, (Montréal, 1942), R 49622 (I), à la Bib. Nat.

<sup>81</sup> Cf. Liasses de Symonnet, déjà citées, à la date.

188 feuillets indiquant les rentes sur le roi et les particuliers, ceux des dépenses et comptes des intendants Cordier et Croullé auraient été bien intéressants à connaître.

L'absence de précisions concernant la valeur des rentes sur le roi et l'Hôtel de Ville de Paris, des offices d'intendant général des octrois, de grand-maître et surintendant des Mines et Minières de France, des aides de Chartres, de Poissy, de Montainville, de Mareuil, de l'office de commissaire-contrôleur des aides de l'élection de Beauvais, Mantes et Nemours, des espèces et des meubles meublant, empêche de fixer même approximativement le montant de la fortune laissée par l'excellente dame, mais l'énumération des rentes à elle dues par des particuliers suffirait pour établir qu'il fut considérable.

Ces revenus, obtenus moyennant le versement d'un capital rachetable sans plus-value, correspondaient à une mise de fonds d'environ 2 237 000 livres rapportant à des taux variant entre 4 et un peu plus de 5% au denier 18, environ 100 000 livres de rente.

Parmi les débiteurs figuraient nombre de personnalités notables dont le duc de Vendôme pour 144 000 livres, Louis de Valois, duc d'Angoulême, pour 60 000, François de Béthune, duc de Sully, pour 18 000, le chancelier Séguier pour 50 000, Louis de La Trémouille, pair de France, pour 50 000, Isaac de Pas de Feuquières pour 45 000, Hurault de l'Hôpital de Bellesbast pour 33 000, Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, pour 20 000.

Certains petits débiteurs étaient engagés pour des capitaux dont la faiblesse atteignait 4000 et 1800 livres. Les emprunts les plus fréquents portaient sur 1000 livres de rente pour un capital de 18 ou 20 000, 2000 livres de rente pour 36 000, 3000 livres de rente pour 54 000. Les sommes avancées étaient habituellement rondes, bien que l'on trouve des capitaux générateurs de 222, 2250, 3333, 5555 livres de rente.

L'énumération des terres et seigneuries fournit des précisions pouvant faciliter des recherches ultérieures sur le fief et métairie de Petitmont achetés à Charles Vaultier suivant acte passé devant Richer le 11 février 1640, la terre et baronnie de Maule avec la seigneurie de Morainvilliers et la haute justice dans la paroisse de Maule, la seigneurie de Wideville et le fief de Saint-Silvestre à Davron, la terre et seigneurie de Longchêne, la baronnie de Gallardon et Montlouet, la terre de Bullion comprenant le château et maison forte des Carneaux avec la seigneurie de Bidault-Serrant au village des Bordes dépendante de sa basse-cour, la seigneurie de Quincy, près de Meaux, la terre et seigneurie d'Attilly, près de Brie-Comte-Robert, comprenant château et

maison seigneuriale mouvante du domaine royal de Tournan engagé au duc d'Épernon, des héritages dépendant de la seigneurie de Fervacques en la paroisse de ce nom, la terre de Bonnelles, objet d'un achat du 26 avril 1658 suivant acte passé devant Chautemps et Olivier Roger, notaires au Châtelet, la terre et seigneurie de Brie-Comte-Robert, la terre, fief et seigneurie de Carcassonne en la paroisse de Flexainville, mouvante du seigneur de la Houpillière, la terre et seigneurie de Laulnay, les 2/3 des seigneuries de Mezelan et Ferrauville, la terre et baronnie de Marais en Othe, en Champagne. Claude III de Bullion avait acheté ce dernier fief en 1628 au duc de Mantoue. Il y avait opéré un vigoureux redressement à l'encontre des habitants, coupables d'avoir usurpé un grand nombre de droits. Une assignation à la Table de Marbre du Palais à Paris avait été suivie d'une transaction du dernier jour de juin 1633 ayant procuré au surintendant, en échange de certains droits, une pièce de bois de 50 arpents appelée La Grande Bouteille.<sup>82</sup>

Les revenus des immeubles parisiens semblent avoir été faibles dès cette époque.

Une grande maison rue Coquillère était louée à Jean de Longueuil pour 2200 livres par an, aucune indication n'est fournie au sujet de 3 autres moins importantes dans la même rue. Une maison rue Platrière rapportait 600 livres par an, une autre rue Saint-Louis 850 livres. Sur 3 situées rue Neuve-Saint-Louis, 2 rapportaient 700 et 650 livres ; sur trois rue Sainte-Anne, 2 rapportaient 320 livres chacune, la 3<sup>e</sup> 350 livres. Quelques petites maisons rue Platrière, joignant par derrière à la rue Coq-Héron, ne semblent pas avoir été louées. Il faut ajouter une maison à Rueil, 1 maison à Mareuil, au carrefour de la Croix baissée, faisant partie de l'ancienne seigneurie de Mareuil et 1 maison rue du Cimetière à Montainville.

ROBERT LE BLANT

---

<sup>82</sup> Cf. V<sup>6</sup> 460, 5 juin 1663, p. 22, aux Archives de France.